
État des dons patriotiques de la commune de l'Isle-de-la-Liberté
(Charente-Inférieure), lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai
1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons patriotiques de la commune de l'Isle-de-la-Liberté (Charente-Inférieure), lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 236;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26574_t1_0236_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Etat des dons.]

1° 30 paires de souliers envoyés au ministre de la guerre par le 1^{er} bataillon de volontaires de ce département. Le ministre a accusé réception de l'envoi le 7 mars suivant.

1793. Mars 23 et 27. 2° Lors du recrutement des 300000 hommes au mois de mars 1793, cette commune fut fixée pour son contingent à 14 hommes; on a donné gratuitement 13 habits, 14 vestes et 14 culottes. Le tout évalué à 1111 l.

Ce don est constaté par les lettres de Bonnefous, administrateur du district et commissaire nommé pour le recrutement en date des 22 mai et 11 juin 1793.

1793. Juin 28. 3° 69 chemises et 2 paires de bas de fil blanc envoyés au district pour les volontaires de ce département qui avaient perdu leur effets dans la malheureuse affaire de Fontenay. Le district a accusé réception de cette offrande le 29 du même mois.

An 2° Pluviôse 25. 4° 3 manteaux bleus envoyés pour la cavalerie à Angoulême.

5° D'après la réquisition des cendres pour la potasse que le district a écrit de faire, il a été donné gratuitement la quantité de 2824 liv. qui sont en dépôt au ci-devant presbytère.

An 2°. Ventôse 8. 6° Sur la réquisition qu'a fait le district du nombre de 46 sacs, pour être payés suivant l'estimation, il a été fait don de ces 46 sacs qui ont été envoyés au district le 8 ventôse.

An 2° Ventôse 21. 7° 4 charges de mitrailles envoyées au chef de l'artillerie à l'Egalité pour le service de la République, pesant le tout mille liv. 1000 liv. mitrailles.

An 2°. Ventôse 21. 8° Envoyé au district par Belleville son agent en cette partie: 21 habits uniforme, 6 vestes uniforme, 7 culottes uniforme, 1 manteau bleu, 1 paire de guêtres noires, 1 garniture de boutons uniforme.

Ensemble la somme de 330 l. dont 190 l. en écus et 132 en assignats 330 l.

An 2° Germinal 5. 9° Envoyé au district de Marennes :

91 chemises, 1 grande culotte de sciamoise, 1 culotte panne bleue, 2 paires de bas de fil-selle, 1 paire de bas de fil blanc, 3 paires de guêtres noires, 1 paire de guêtres de toile blanche, 27 cols de bazin rayé.

Dépouille de la ci-devant église. Effets envoyés au district.

1792, 9^{bre} 7. 1° Premier envoi fait au district en argenterie :

1 lampe, 1 croix, 1 goupillon, 1 bassin et ses burettes, 1 encensoir. Le tout pesant ensemble 26 marcs 7 onces et demie d'argent .. 26^m 7° 1/2.

An 2°. Brumaire 19. 2° Deuxième envoi à Belleville, commissaire pour le district, une cloche pesant mille cinquante liv., cy 1050 liv.

Fer provenant du mouton de la cloche cent douze liv.

An 2° Brumaire 27. 3° Troisième envoi audit Belleville audit nom. Les deux croix de fer et les barres pesant ensemble deux cent cinquante-six liv. cy..... 256 liv.
cuivre quatre liv. 4 liv.
plomb sept liv. 7 liv.

An 2° Brumaire 16. 4° Quatrième envoi fait au district du reste de l'argenterie, plomb et cuivre de la cy-devant église: six livres 14 onces 7 gros 1/2, argent que pesaient 2 calices, les patènes, le ciboire, un soleil, 4 petites boîtes et une très petite clef de tabernacle, cy 6 l. 14 onces 7 gros 1/2.

En cuivre, chandeliers quatre-vingt-quatorze liv., cy 94 liv.

En plomb, eaubénitier, cinquante liv., cy 50 l.

Dit An. Germinal 5. 5° Cinquième envoi au district, des linges propres au service des hôpitaux, plus les galons et dentelles d'or et d'argent détachés des ornemens or,
or : seize marcs, 5 onces et demie .. 16 m. 5 o. 1/2
argent : sept marcs 3 onces 7 m. 3 o.

24 m. 1/2 once

Observation :

La Société populaire a fait un amas de charpie qu'elle a envoyé au district.

Elle a fait aussi une souscription pour l'armement d'un dragon. Cette souscription s'est élevée à environ 700 livres.

19

La Société populaire des sans-culottes d'Anduze (1) annonce à la Convention nationale que le représentant du peuple Borie est la joie des sans-culottes et la terreur des malveillans. Elle demande, en conséquence, que la délégation de ce franc montagnard dans les départemens du Gard et de la Lozère soit prolongée.

Elle finit par prévenir la Convention nationale qu'elle vient d'armer et équiper trois cavaliers jacobins qui ne tarderont pas à partir pour les frontières.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au Comité de salut public (2).

20

La Société populaire d'Avranches, département de la Manche, informe la Convention nationale qu'elle vient de monter, armer et équiper un défenseur de la patrie, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (3).

21

Les administrateurs du district de Janville, département d'Eure-et-Loir, font passer à la Convention nationale un de leurs arrêtés, tendant à constater que le citoyen Drouin, ci-devant commis au bureau des contributions de

(1) Gard.

(2) P.V., XXXVII, 130. B^m, 22 flor. (suppl^t).

(3) P.V., XXXVII, 131. B^m, 22 flor. et 22 flor. (suppl^t); J. Fr., n° 595; J. Univ., n° 1632.